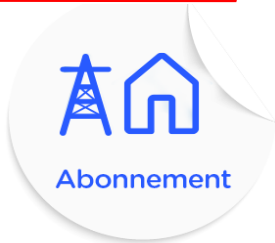


**Tarif Electricité**


L'abonnement m'assure que mon local professionnel est bien alimenté par le réseau électrique. Il dépend de la puissance (mesurée en kVA) utilisée par mes appareils électriques lorsqu'ils fonctionnent simultanément. Son montant est identique à celui des tarifs réglementés.

Ma consommation est mesurée en kWh. C'est sur le prix du **MWh**<sup>(2)</sup> que je bénéficie d'une remise fixe par rapport aux tarifs réglementés de vente en vigueur pour l'électricité et des barèmes publiés par la CRE pour le gaz<sup>(3)</sup>.

Celles-ci sont identiques chez tous les fournisseurs et viennent s'appliquer à la part fixe comme à la part variable de mon tarif d'électricité.

Electricité - Option tarifaire Base								Electricité - Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses														
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)					Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)											
			Tarifs réglementés		Remise fixe <sup>(2)</sup>	Offre Verte					Heures Pleines			Heures Creuses								
	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>		HT	HT		TTC <sup>(1)</sup>	Tarifs Réglementés	Remise fixe <sup>(2)</sup>	Offre Verte	Tarifs Réglementés	Remise fixe <sup>(2)</sup>	Offre Verte							
3 kVA	10,05	11,72						6 kVA	12,59	15,10												
6 kVA	12,44	14,73	0,1388	0,1754	0,0021	0,1367	0,1726	9 kVA	14,94	18,17	0,1440	0,1814	0,0023	0,1417	0,1786	0,1215	0,1544	0,0016	0,1199	0,1524		
9 kVA	14,65	17,55			0,0021			12 kVA	17,36	21,32			0,0023					0,0016				
12 kVA	17,02	20,55			0,0021			15 kVA	19,72	24,41	0,1440	0,1814	0,0023	0,1417	0,1786	0,1215	0,1544	0,0016	0,1199	0,1524		
15 kVA	19,25	23,39	0,1388	0,1754	0,0021	0,1367	0,1726	18 kVA	22,05	27,46			0,0023					0,0016				
18 kVA	21,44	26,20			0,0021			24 kVA	27,21	33,27			0,0023					0,0016				
24 kVA	26,26	32,27			0,0021			30 kVA	31,75	39,04	0,1440	0,1814	0,0023	0,1417	0,1786	0,1215	0,1544	0,0016	0,1199	0,1524		
30 kVA	30,94	38,19	0,1388	0,1754	0,0021	0,1367	0,1726	36 kVA	36,38	44,91			0,0023					0,0016				
36 kVA	35,72	44,22			0,0021																	

**Tarif Gaz**

Comme pour l'électricité, mon tarif gaz comprend mon abonnement, ma consommation et des taxes & contributions (identiques chez tous les fournisseurs). Il dépend également de la zone géographique dans laquelle se situe mon local

Gaz								
Tarif	Consommation Annuelle	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)				
				Tarifs réglementés *		Remise fixe <sup>(2)</sup>	Offre Verte	
		HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>		HT	HT
Base	< 1 MWh	7,22	8,51	0,1553	0,1965	0,0024	0,1529	0,1936
B0	> 1 et < 6 MWh	7,22	8,51	0,1553	0,1965	0,0024	0,1529	0,1936
B1 et B2i	> 6 MWh	16,89	20,81	0,1346	0,1716	0,0020	0,1326	0,1692
				0,1352	0,1723	0,0020	0,1332	0,1699
				0,1358	0,1731	0,0020	0,1338	0,1707
				0,1364	0,1738	0,0020	0,1344	0,1714
				0,1370	0,1745	0,0020	0,1350	0,1721
				0,1376	0,1752	0,0020	0,1356	0,1728

\* Pendant la durée du gel des tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la remise de l'offre s'applique sur le prix HT du MWh du tarif réglementé de gaz qui aurait résulté de l'application de la formule définie par l'arrêté du 28 juin 2021 en l'absence de gel et correspondant aux barèmes publiés mensuellement par la CRE à titre indicatif (pour plus de précisions : articles 1 « TRV » et 6 « Prix » des CGV).

## Inclus dans votre offre

**Un service clients facilement joignable**  
6j/7 par téléphone, un conseiller vous répond en moins d'une minute dans 93% des cas. Nous sommes aussi disponibles par email.

**Des outils en ligne**  
Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

**Accompagnement conso**  
Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.

**Une énergie verte**  
Vous consommez plus vert, grâce à une électricité 100% renouvelable d'origine éolienne et solaire et 10% de biogaz (énergie certifiée par des garanties d'origine).



Grâce au parrainage, c'est 20€ pour vous et 20€ pour votre filleul. Vous pouvez parrainer jusqu'à 20 personnes, sur une période de 12 mois glissants, et faire ainsi jusqu'à 400 euros d'économies.

Parrainer, c'est simple et rapide. Donnez votre numéro client à votre filleul, il leur suffira de le renseigner lors de leur souscription.

## Options et services

Option	Abonnement mensuel (€)
	HT
Assistance Pro 24h/24	4,99€ / mois
Assistance Gaz 24h/24	4,99€ / mois
Assistance Pro Electricité et Gaz 24h/24	8,99€ / mois

## Frais annexes

Type de Frais	Prix HT
Frais de retard de paiement	40€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4€ / duplicata

Souscrire un contrat d'électricité à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé, sous réserve d'éligibilité. Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature, applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment pour l'électricité la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) également dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) et la TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité) ; et pour le gaz la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et la TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel). Le taux qui sera retenu pour calculer la TCCFE du client sera celui pour lequel le client est réellement assujéti en fonction du coefficient applicable au lieu de consommation.

(1) Tarif TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes sur la consommation finale d'électricité, dont le montant diffère selon les communes.

(2) 1 MWh = 1000 kWh.

(3) Prix de l'offre indexé aux tarifs réglementés de vente (TRV) en vigueur ou aux barèmes publiés la CRE pour le gaz, applicable au client. Le montant de remise fixe s'applique en déduction du prix HT du MWh du TRV en vigueur ou des barèmes publiés par la CRE pour le gaz, hors abonnement. Le montant de cette remise ne varie pas avec les modifications à venir de niveau du TRV ou des barèmes publiés par la CRE. Le prix de l'abonnement est identique à celui des TRV.

Pendant la durée du gel des TRV de gaz naturel, au lieu de s'appliquer en déduction du prix du MWh HT du TRV de gaz en vigueur, la remise s'applique sur les barèmes publiés mensuellement par la CRE à titre indicatif, soit sur le prix HT du MWh du TRV de gaz qui aurait résulté de l'application de la formule définie par l'arrêté du 28 juin 2021 en l'absence de gel (pour plus de précisions : articles 1 « TRV » et 6 « Prix » des CGV).

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! [www.totalenergies.fr](http://www.totalenergies.fr) - TotalEnergies Electricité et Gaz France SA - Capital: 5 164 558,70 € - 442 395 448 RCS PARIS - Siège : 75015 Paris. Les informations réglementaires sur l'origine de l'électricité sont disponibles sur <https://www.totalenergies.fr/groupe/fr/conditions-generales-devente>